

## **Kunming-Montréal : 30% de terres du Jura à protéger d'ici 2030**

Baptiste Laville (Verts)

L'accord de Kunming-Montréal sur la biodiversité, adopté en décembre 2022 par près de 200 pays lors de la COP15 de Montréal, marque une prise de conscience inédite des pouvoirs publics quant au danger majeur que représente le déclin de la biodiversité mondiale. Après la crise climatique, la lutte contre une possible sixième extinction de masse des espèces vivantes est enfin prise au sérieux et reconnue comme un enjeu essentiel pour l'avenir de l'humanité. Quelques 20 milliards de dollars seront désormais engagés chaque année dans ce combat !

L'accord signé prévoit 23 mesures dont notamment la protection de 30% des zones terrestres d'ici 2030, la restauration de 30% des écosystèmes dégradés ou encore une réduction de 50% des risques en lien avec les pesticides et les fertilisants.

Tous les gouvernements sont invités à coopérer aux niveaux international, transfrontalier et régional pour atteindre ces objectifs dans les plus brefs délais. La Suisse s'est fortement engagée pour que cet accord aboutisse et assumera sans aucun doute sa part de responsabilité en soutenant des initiatives sur son territoire.

Le Canton du Jura n'a pas attendu cet accord pour engager de nombreuses démarches en faveur de la biodiversité, certaines allant parfaitement dans le sens des mesures proposées. Formidable confirmation des actions déjà entreprises, cet accord doit motiver notre canton à continuer son engagement, à redoubler d'efforts pour atteindre, voire même dépasser les objectifs de l'accord de Kunming-Montréal.

**Nous demandons au Gouvernement jurassien d'étudier attentivement les 23 objectifs de l'accord de Kunming-Montréal, d'identifier le positionnement jurassien quant à l'accomplissement de ces buts et de formuler les actions et moyens nécessaires à mettre en œuvre pour atteindre ces objectifs, particulièrement celui qui concerne la protection de 30% des terres d'ici à 2030.**

Baptiste Laville (Verts)

### **Co-signataires**

- Christophe Schaffter (CS-POP)
- Rémy Meury (CS-POP)
- Ivan Godat (Verts)
- Philippe Bassin (Verts)
- Pauline Godat (Verts)
- Céline Robert-Charrue Linder (Verts)
- Roberto Segalla (Verts)
- Sonia Burri-Schmassmann (Verts)
- Lucien Ourny (Verts)
- Anita Kradolfer (Verts)
- Liza Crétin-Schumacher (CS-POP)

Intervention déposée officiellement le 25 janvier 2023